

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Aire des Monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : Mme Mireille FAYARD, M. Guy ROUCHON, Mme Josiane GUERRIER suppléante de Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, MM. Christophe LAVAUD, Thierry DUBOSCLARD, Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line COINDAT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, MM. Christophe MOUTAUD, Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. Guillaume VIENNOIS, Jean-Pierre LECRIVAIN, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, MM. Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Philippe BAYOL, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : Mme Marie-France DALOT à Mme Armelle MARTIN, Mme Sabine ADRIEN à M. Christophe MOUTAUD, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Erwan GARGADENNEC à M. Ludovic PINGAUD, Mme Françoise OTT à M. Henri LECLERE, Mme Véronique VADIC à Mme Corinne TONDUF, M. François VALLES à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Célia BOIRON à M. Alex AUCOUTURIER, M. Alain CLEDIERE à M. Michel SAUVAGE, M. Patrick ROUGEOT à M. François BARNAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à M. Philippe BAYOL, M. Pierre AUGER à Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI, M. Philippe PONSARD à Mme Annie ZAPATA

Etaient excusés : Mme Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Benoît LASCOUX, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 5

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 50

Secrétaire de séance : Mme Annie ZAPATA

BUDGET ANNEXE – EAU POTABLE REGIE - DECISION MODIFICATIVE N°4 - 2022

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

Délibération n°238/22 du 15/09/22

7-Finances locales -7.1. Décisions budgétaires 7.1.1. Finances

La décision modificative n°4 concerne les écritures suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 022 – Dépenses imprévues..... - 31 407.00 €

Chapitre 014 – Atténuations de produits..... 28 907.00 €

- Ajustement des crédits suite réception de facture agence de l'eau (redevance pour pollution d'origine domestique activité 2021) 28 907.00 €

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles 2 500.00 €

- Annulation sur exercice antérieur..... 2 500.00 €

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'EXPLOITATION										
DEPENSES					RECETTES					
Chapitres	BP 2022	DM4	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM4	Proposition 2022	DM4	Proposition 2022	
011	Charges à caractère général	2 431 300,92 €		2 431 300,92 €	002	Résultat d'exploitation reporté	823 948,55 €		823 948,55 €	
012	Charges de personnels et assimilées	435 128,00 €		435 128,00 €	013	Atténuation de charges	- €		- €	
014	Atténuations de produits	80 000,00 €	28 907,00 €	108 907,00 €	70	Prestations de services	2 820 000,00 €		2 820 000,00 €	
022	Dépenses imprévues	171 905,91 €	- 31 407,00 €	140 498,91 €	73	Produits issus de la fiscalité	- €		- €	
65	Autres charges de gestion courante	20 556,00 €		20 556,00 €	74	Subventions d'exploitation	- €		- €	
66	Charges financières	55 000,00 €		55 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	- €		- €	
67	Charges exceptionnelles	279 286,06 €	2 500,00 €	281 786,06 €	77	Produits exceptionnels	587 719,72 €		587 719,72 €	
68	Dotations aux provisions	- €		- €	78	Reprises sur provisions	- €		- €	
TOTAL OPERATIONS REELLES				3 473 176,89 €	- €	3 473 176,89 €	TOTAL OPERATIONS REELLES			4 231 668,27 €
023	Virement à l'investissement	362 491,38 €		362 491,38 €			- €		- €	
042	Transferts entre sections	533 000,00 €		533 000,00 €	042	Transferts entre sections	137 000,00 €		137 000,00 €	
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE				895 491,38 €	- €	895 491,38 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE			137 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION				4 368 668,27 €	- €	4 368 668,27 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION			4 368 668,27 €

Abuse de réception en préfecture
023-200034825-20220915-238-22-BF
Date de transmission : 19/09/2022
Date de réception préfecture : 19/09/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 21 – immobilisations corporelles..... 17 460.95 €

- Ajustement des crédits (des opérations initialement prévues au BP au chapitre 23 compte tenu de la durée d'intervention les opérations sont rebasculées au chapitre 21 afin de démarrer l'amortissement dès 2023) 17 460.95 €

Chapitre 23 – immobilisations en cours - 17 460.95 €

- Bascule des crédits au chapitre 21 - 17 460.95 €

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2022	DM4	Proposition 2022	Chapitres	BP 2022	DM4	Proposition 2022	DM4	Proposition 2022
001	Déficits antérieurs reportés	- €	- €	001	Excédents antérieurs reportés		661 790,73 €		661 790,73 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)		461 668,67 €		461 668,67 €
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	14 480,72 €	14 480,72 €	16	Emprunts et dettes		637 895,00 €		637 895,00 €
16	Emprunts et dettes	166 000,00 €	166 000,00 €	13	Subvention d'investissement		1 722 593,77 €		1 722 593,77 €
20	Immobilisations incorporelles	311 375,00 €	311 375,00 €	27	Autres immobilisations financières		- €		- €
21	Immobilisations corporelles	333 419,67 €	350 880,62 €			17 460,95 €	- €		- €
23	Immobilisations en cours	3 417 164,16 €	3 399 703,21 €			17 460,95 €	- €		- €
TOTAL OPERATIONS REELLES		4 227 958,83 €	4 242 439,55 €	TOTAL OPERATIONS REELLES		- €	3 483 948,17 €		3 483 948,17 €
		- €	- €	021	Virement du fonctionnement		362 491,38 €		362 491,38 €
040	Transferts entre sections	137 000,00 €	137 000,00 €	040	Transferts entre sections		533 000,00 €		533 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		137 000,00 €	137 000,00 €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		- €	881 010,66 €		895 491,38 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 364 958,83 €	4 379 439,55 €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		- €	4 364 958,83 €		4 379 439,55 €

Accusé de réception en préfecture
023-240034805-20220915-238-22-BF
Date de télétransmission : 19/09/2022
Date de réception préfecture : 19/09/2022

Délibération n°238/22 du 15/09/22

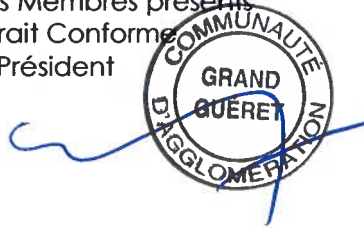
7-Finances locales -7.1. Décisions budgétaires 7.1.1. Finances

Vu l'avis favorable des membres présents à la Commission Finances, en date du 7 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président



Eric CORREIA

La secrétaire de séance

A black ink signature is written in a cursive style.

Annie ZAPATA